



Requalification d'un CDD en CDI pour licenciement économique

Par **Maxime37**, le **28/08/2023** à **14:18**

Bonjour,

Je suis actuellement doctorant dans une entreprise dans le cadre d'une convention CIFRE. Mon employeur m'a informé qu'il souhaite procéder à un licenciement économique. Cependant, puisqu'il m'a embauché en CDD, il souhaite requalifier mon contrat en CDI afin de pouvoir procéder au licenciement.

Je doute de la légalité de cette démarche. Pourriez-vous me donner votre avis sur cette question ?

Je vous remercie par avance,

Bien cordialement

Maxime

Par **P.M.**, le **28/08/2023** à **14:32**

Bonjour,

Je ne vois pas à quel titre l'employeur pourrait requalifier le CDD en CDI...

Il pourrait vous proposer une rupture d'un commun accord mais encore faudrait-il que vous l'acceptiez...